

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020**

**DELIBERATION N°2020.00177**

**AFFECTATION DES RESULTATS 2019, BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 99

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre de voix : 114

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,

Le 28 juillet 2020

VIA DOTELEC - iXBus

99 02-042-24620770-2520717-0202001770

DATE D'APPACHAGE : 28 juillet 2020

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,  
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,  
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,  
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,  
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,  
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. François DRIOL,  
M. Philippe DENIS donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,  
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,  
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,  
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,  
M. Christian SERVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Claude CHARVIN, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
M. Yves LECOCQ, Mme Solange MORERE, Mme Djida OUCHAOUA, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Eliane VERGER LEGROS

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

## DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020

### AFFECTATION DES RESULTATS 2019, BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

L'affectation des résultats clôt la procédure de fin d'exercice. Elle a pour objectifs de récapituler les résultats par section, de positionner les affectations du résultat de fonctionnement, de mettre en place les inscriptions budgétaires de reprise de ces résultats sur l'exercice N+1 et de clore l'exercice par la validation des résultats définitifs.

#### A - LE BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de fonctionnement apparaissant au Compte Administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat constaté à la clôture de l'exercice. Il est donc égal au cumul du résultat de l'exercice et de celui reporté de l'année précédente en fonctionnement.

L'assemblée affecte ce résultat soit en investissement, soit en fonctionnement, mais elle doit respecter la priorité suivante :

- apurer l'éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement, restes à réaliser compris,
- pour le solde, l'assemblée a le choix d'affecter soit en fonctionnement sous la forme « d'excédents de fonctionnement reportés », soit en investissement sous la forme de dotation complémentaire en « excédents de fonctionnement capitalisés ».

#### Le Résultat de clôture 2019 (hors restes à réaliser) :

##### **Résultat de clôture de la section de fonctionnement :**

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2019.....	46 905 337.13 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté.....	<u>13 030 456.51 €</u>
Résultat de clôture de la section de fonctionnement.....	59 935 793.64 €

Intégration résultats des EPCI dissous..... + 586 210.46 €

**Résultat de clôture global de la section de fonctionnement..... 60 522 004.10 €**

##### **Résultat de clôture de la section d'investissement :**

Excédent d'exécution section d'investissement 2019.....	9 640 735.75 €
Déficit antérieur d'investissement reporté.....	<u>- 42 901 483.64 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (déficit).....	- 33 260 747.89 €

Intégration résultats des EPCI dissous ..... + 1 377 741.33 €

**Résultat de clôture global de la section d'investissement..... - 31 883 006.56 €**

Le principe de l'instruction comptable consiste à répartir prioritairement l'excédent de fonctionnement de clôture 2019, soit 60 522 004.10 €, au déficit d'investissement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement avec reprise des résultats des EPCI dissous :**

Solde d'exécution d'investissement reporté (dépense 001).....	- 33 260 747.89 €
Intégration d'une part de l'excédent d'investissement de la CCPSG (recette 001).....	1 377 741.33 €
Solde des restes à réaliser 2019.....	<u>- 8 584 812.48 €</u>
Déficit de la section d'investissement à couvrir.....	<b>- 40 467 819.04 €</b>
<b>- Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068).....</b>	<b>40 467 819.04 €</b>

Il resterait donc à la section de fonctionnement :

<b>- Résultat de fonctionnement (recette 002).....</b>	<b>20 054 185.06 €</b>
--	------------------------

<b>B- BUDGET TRANSPORT</b>
----------------------------

**Le résultat de clôture 2019 (hors restes à réaliser):**

***Résultat de clôture de la section de fonctionnement :***

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2019.....	5 295 097.72 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté.....	<u>4 027 621.13 €</u>
Résultat de clôture de la section de fonctionnement.....	9 322 718.85 €

***Résultat de clôture de la section d'investissement :***

Déficit d'exécution section d'investissement 2019.....	- 1 512 184.26 €
Excédent antérieur d'investissement reporté.....	<u>1 769 515.73 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (excédent) .....	257 331.47 €

Le principe de l'instruction M43 consiste à répartir le résultat de clôture 2019 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement :**

<b>Solde d'exécution d'investissement reporté (recette 001).....</b>	<b>257 331.47 €</b>
Solde des restes à réaliser 2019 .....	<u>- 1 097 262.55 €</u>
Déficit de la section d'investissement à couvrir .....	<b>- 839 931.08 €</b>
<b>- Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068).....</b>	<b>839 931.98 €</b>

Il resterait donc à la section de fonctionnement :

- Résultat de fonctionnement (recette 002)..... 8 482 787.77 €

### **C - BUDGET ZONES INDUSTRIELLES**

Conformément à la comptabilité de stocks qui préside au budget des zones industrielles, ce budget annexe n'a pas vocation à dégager de résultat de fonctionnement. Il convient donc de constater simplement le résultat de la section d'investissement.

#### **Le résultat de clôture 2019 (hors restes à réaliser):**

##### **Résultat de clôture de la section d'investissement :**

Excédent d'exécution de la section d'investissement 2019.....	52 889.33 €
Excédent antérieur d'investissement reporté .....	<u>10 839.72 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (excédent).....	63 729.05 €

**Solde d'exécution d'investissement reporté (recette 001)..... 63 729.05 €**

### **D- BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

#### **Le résultat de clôture 2019 (hors restes à réaliser):**

##### **Résultat de clôture de la section de fonctionnement :**

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2019.....	3 368 740.37 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté.....	<u>3 048 304.58 €</u>
Résultat de clôture de la section de fonctionnement.....	6 417 044.95 €

##### **Résultat de clôture de la section d'investissement :**

Déficit d'exécution section d'investissement 2019.....	- 912 819.86 €
Déficit antérieur d'investissement reporté.....	<u>- 1 762 905.54 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (déficit).....	- 2 675 725.40 €

Le principe de l'instruction M49 consiste à répartir le résultat de clôture 2019 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

#### **Le besoin de financement de la section d'investissement :**

<b>Solde d'exécution d'investissement reporté (dépense 001).....</b>	<b>- 2 675 725.40 €</b>
Solde des restes à réaliser 2019.....	<u>- 1 034 971.82 €</u>
Déficit de la section d'investissement à couvrir.....	<b>- 3 710 697.22 €</b>

**- Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068)..... 3 710 697.22 €**

Il resterait donc à la section de fonctionnement :

**- Résultat de fonctionnement (recette 002)..... 2 706 347.73 €**

## E- BUDGET ASSAINISSEMENT SPANC

### Le résultat de l'exercice 2019 (hors restes à réaliser):

#### **Résultat de la section de fonctionnement :**

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2019.....	478.91 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté.....	<u>896.01 €</u>
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement.....	1 374.92 €

#### **Résultat de la section d'investissement :**

Excédent d'exécution section d'investissement 2019.....	17 339.35 €
Excédent d'investissement reporté.....	<u>54 150.28 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (excédent).....	71 489.63 €

Le principe de l'instruction M49 consiste à répartir le résultat de clôture 2019 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

#### **Le besoin de financement de la section d'investissement :**

- Solde d'exécution d'investissement reporté (recette 001).....	71 489.63 €
- Solde des restes à réaliser 2019.....	-2 623.21€

**Le solde des restes à réaliser est couvert par le résultat d'investissement reporté.**

## F- BUDGET EAU

### Le résultat de l'exercice 2019 (hors restes à réaliser):

#### **Résultat de la section de fonctionnement :**

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2019.....	4 084 105.04 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté .....	<u>2 272 143.29 €</u>
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement.....	6 356 248.33 €

#### **Résultat de la section d'investissement :**

Excédent d'exécution section d'investissement 2019.....	530 619.17 €
Excédent antérieur d'investissement reporté ...	<u>929 265.91 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (excédent)	1 459 885.08 €

Le principe de l'instruction M49 consiste à répartir le résultat de clôture 2019 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement :**

<b>Solde d'exécution d'investissement reporté (recette 001)</b> .....	1 459 885.08 €
<b>Solde des restes à réaliser 2019</b> .....	<u>- 969 694.71 €</u>
Résultat de la section d'investissement (excédent) .....	490 190.37 €

**- Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068)**..... **3 299 259.61 €**

(En raison de la tenue d'une comptabilité analytique par commune, l'affectation du résultat qui en résulte est supérieure au besoin de financement de la section d'investissement).

Il resterait donc à la section de fonctionnement :

**- Résultat de fonctionnement (recette 002)** ..... **3 056 988.72 €**

**G- BUDGET RESEAUX DE CHALEUR**

**Le résultat de l'exercice 2019 (hors restes à réaliser):**

***Résultat de la section de fonctionnement :***

Excédent de l'exécution section de fonctionnement 2019.....	613 294.44 €
Excédent antérieur reporté.....	<u>484 778.07 €</u>
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement.....	1 098 072.51 €

***Résultat de la section d'investissement :***

Déficit d'exécution section d'investissement 2019.....	- 647 182.85 €
Excédent antérieur d'investissement reporté.....	<u>945 045.52 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (excédent).....	297 862.67 €

Le principe de l'instruction M41 consiste à répartir le résultat de clôture 2019 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

**Le besoin de financement de la section d'investissement :**

<b>Solde d'exécution d'investissement reporté (recette 001)</b> .....	297 862.67 €
<b>Solde des restes à réaliser 2019</b> .....	<u>- 838 559.90 €</u>
Résultat négatif de la section d'investissement.....	- 540 697.23 €

**- Proposition d'affectation à l'investissement (recette 1068)**..... **400 120.00 €**

Il resterait donc à la section de fonctionnement :

**- Résultat de fonctionnement (recette 002)** ..... **697 952.51 €**

## H- BUDGET PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT

### Le Résultat de l'exercice 2019 (hors restes à réaliser):

#### **Résultat de la section de fonctionnement :**

Déficit de l'exécution section de fonctionnement 2019.....	- 77 762.70 €
Résultat de fonctionnement reporté.....	<u>423 708.92 €</u>
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement.....	345 946.22 €

#### **Résultat de la section d'investissement :**

Excédent d'exécution section d'investissement 2019.....	88 207.19 €
Excédent antérieur d'investissement reporté.....	<u>169 544.51 €</u>
Résultat de clôture de la section d'investissement (excédent) ....	257 751.70 €

Le principe de l'instruction M4 consiste à répartir le résultat de clôture 2019 entre investissement et fonctionnement.

En conséquence, il est proposé la répartition suivante :

- couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement si nécessaire après prise en compte du solde des restes à réaliser,
- affecter le solde à la section de fonctionnement.

#### **Le besoin de financement de la section d'investissement :**

Solde d'exécution d'investissement reporté (recette 001).....	257 751.70 €
Solde des restes à réaliser 2019.....	<u>0 €</u>
	257 751.70 €

La section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.

#### **Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

##### ▪ **approuve le Compte Administratif 2019 du Budget Principal et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de ..... 20 054 185.06 € (article 002)
- reporte le déficit d'investissement ..... - 31 883 006.56 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de ..... 31 883 006.56 € (article 1068)

##### ▪ **approuve le Compte Administratif 2019 du budget Transport et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de ..... 8 482 787.77 € (article 002)
- reporte l'excédent d'investissement ..... 257 331.47 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de ..... 839 931.98 € (article 1068)

##### ▪ **approuve le Compte Administratif 2019 du budget Zones Industrielles et :**

- reporte à la section d'investissement la somme de..... 63 729.05 € (article 001)

##### ▪ **approuve le Compte Administratif 2019 du budget Assainissement Collectif et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de..... 2 706 347.73 € (article 002)
- reporte le déficit d'investissement ..... - 2 675 725.40 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de..... 3 710 697.22 € (article 1068)

##### ▪ **approuve le Compte Administratif 2019 du budget SPANC et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de..... 1 374.92 € (article 002)
- reporte à la section d'investissement la somme de..... 71 489.63 € (article 001)

▪ **approuve le Compte Administratif 2019 du budget Eau et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de..... 3 056 988.72 € (article 002)
- reporte à la section d'investissement la somme de ..... 1 459 885.08 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de ..... 3 299 259.61 € (article 1068)

▪ **approuve le Compte Administratif 2019 du budget Réseaux de Chaleur et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de..... 697 952.51 € (article 002)
- reporte à la section d'investissement la somme de ..... 297 862.67 € (article 001)
- affecte à la section d'investissement la somme de ..... 400 120.00 € (article 1068)

▪ **approuve le Compte Administratif 2019 du budget Parcs et Aires de stationnement et :**

- reporte à la section de fonctionnement la somme de..... 345 946.22 € (article 002)
- reporte l'excédent d'investissement ..... 257 751.70 € (article 001)

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**